

**DU LUNDI 10 AU
VENDREDI 21
AVRIL 2017**

20 bis, Avenue de
la Libération
60510 BRESLES

03.44.84.28.40
www.ccrb.fr



ACCUEIL DE LOISIRS 4-12 ANS





EDITO

Madame, Monsieur,

A l'occasion des vacances d'avril, les Accueils de Loisirs enfants et adolescents ouvriront leurs portes du lundi 10 au vendredi 21 avril prochains.

Durant ces 2 semaines d'animation vos enfants pourront découvrir le 7^{ème} art. Les adolescents, quant à eux, auront le plaisir de participer à diverses activités et sorties toujours aussi riches et variées.

Vous souhaitant à toutes et tous d'excellentes vacances.

LES DATES D'INSCRIPTION :

- **Mardi 28 mars de 17h à 18h30**
à la Mairie de la Neuville-en-Hez
- **Mercredi 29 mars de 16h à 19h00**
à la Maison Intercommunale de l'Enfance
à Laversines
- **Jeudi 30 mars de 17h à 18h30**
au Centre d'Animation à Bresles

AU PROGRAMME :

LES ACTIVITES A L'ACCUEIL DE LOISIRS

- Sortie au Laser game
- Sortie à la piscine les mercredis et/ou vendredis
- Mise en scène d'une comédie musicale
- Tournage d'un court métrage
- Nuitée pour les 3-5 ans
- Nuitée pour les 6-8 ans
- Nuitée pour les 9-12 ans
- Inter-centres



L'équipe vous propose un petit déjeuner le jeudi 20 avril à partir de 8 heures pour échanger autour d'un moment convivial.

Les modalités d'inscription à **L'ALSH 4-12 ANS**



Dorénavant aucune inscription ne sera acceptée sans le dossier complet et le règlement correspondant à la période.

Les enfants peuvent arriver entre 07h30 et 09h30 et repartir le soir entre 16h30 et 18h00 (sauf ramassage en minibus). Les parents viennent chercher leur(s) enfant(s) dans la salle d'activités.

Les tarifs journaliers sont compris entre 1,44 € et 9,00 € (avec un enfant à charge) en fonction des revenus du foyer. Le barème dégressif ne pourra être appliqué qu'en fournissant la (les) copie(s) de l'avis d'imposition 2016.

Possibilité de repas : repas traiteur ou pique nique froid (fourni par la famille) sur place. Le goûter est fourni.

Un ramassage en minibus est possible à condition pour cela de ne pas être véhiculé. Un adulte responsable de l'enfant doit être présent sur le lieu de ramassage sauf pour les enfants autorisés à repartir seuls (à signaler impérativement sur la fiche d'inscription).

Pour s'inscrire, il faut se munir :

- de la copie d'avis d'imposition 2016 du foyer (parents, concubin, responsable de l'enfant)
- de votre numéro allocataire CAF OBLIGATOIRE
- d'un moyen de paiement (chèque ou espèces)
- du dossier d'inscription (disponible sur le site internet www.ccrb.fr) ou à l'accueil du Centre d'Animation : fiche sanitaire, fiche d'inscription et autorisation parentale
- du carnet de santé